



# INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES.

Résultats de l'enquête 2022 réalisée auprès d'entreprises  
de l'ANIA, avec le soutien du cabinet Ayming.

ENQUÊTE  
2022

**ania**  
Association Nationale des  
Industries Alimentaires



ayming

# SOMMAIRE

**A propos de l'ANIA et d'Ayming**

**Contexte de l'étude**

**Méthodologie**

**Principaux enseignements**



## A propos de l'ANIA et d'Ayming



L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 30 syndicats métiers et 17 associations régionales. L'ANIA représente les entreprises alimentaires françaises, grands leaders mondiaux, ETI et TPE-PME.

L'ANIA met son expertise au service des entreprises afin de les accompagner vers une alimentation toujours plus saine, sûre, durable et accessible à tous.



ayming

Ayming est un groupe français de conseil en business performance qui accompagne depuis plus de 35 ans les entreprises de toutes tailles pour améliorer leur performance. Nos principaux leviers d'action sont les suivants : **l'innovation, la Finance & Taxes et les Ressources Humaines.**

L'objectif prioritaire de chacune de nos actions est clair, il s'agit d'améliorer la performance des entreprises en qualité de partenaire stratégique, en partageant notre expertise de classe mondiale ainsi que les risques et les bénéfices aux côtés de nos clients.



## Contexte de l'étude

Dans l'optique de valoriser, défendre et promouvoir les industries agroalimentaires et, dans le même temps, contribuer à l'amélioration de l'image de la filière, l'ANIA a mis en place une enquête nationale et annuelle sur les thèmes de l'innovation et de la compétitivité des entreprises agroalimentaires.

Réalisée en partenariat avec Ayming, cette enquête vise à mettre en lumière l'ensemble des services adaptés à vos besoins, particulièrement en termes de financement de vos projets d'innovation.

## Méthodologie



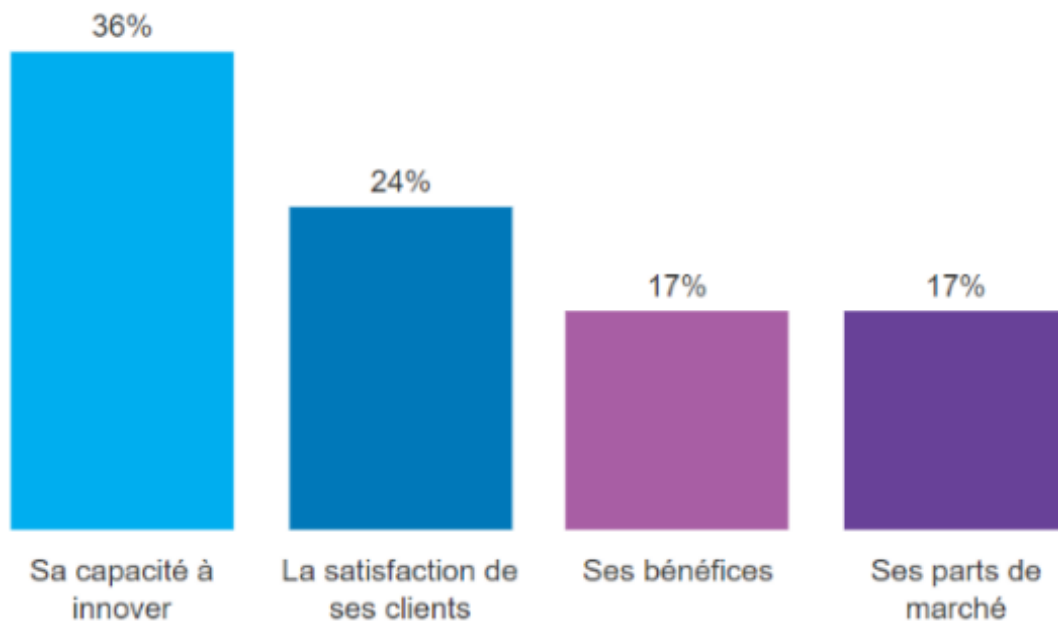
Un questionnaire a été soigneusement préparé par l'ANIA et son partenaire Ayming. Ce dernier permet de dresser un état des lieux des innovations mises en œuvre par les entreprises agroalimentaires.

Les données issues de cette enquête diffusée en ligne par l'intermédiaire des Agences régionales et des syndicats métiers membres sont collectées sur le périmètre de la France, pendant l'été 2022.



## Compétitivité & innovation : l'innovation, le driver de la compétitivité des IAA

A l'évidence, plus d'1/3 (soit 36 %) des entreprises interrogées considèrent que la capacité à innover constitue un facteur clé pour la compétitivité d'une entreprise. La capacité à innover est par exemple placée devant la nécessité de répondre aux exigences des clients (pour 24 % des répondants), mais également devant l'amélioration des bénéfices et des parts de marchés (17 % chacune)



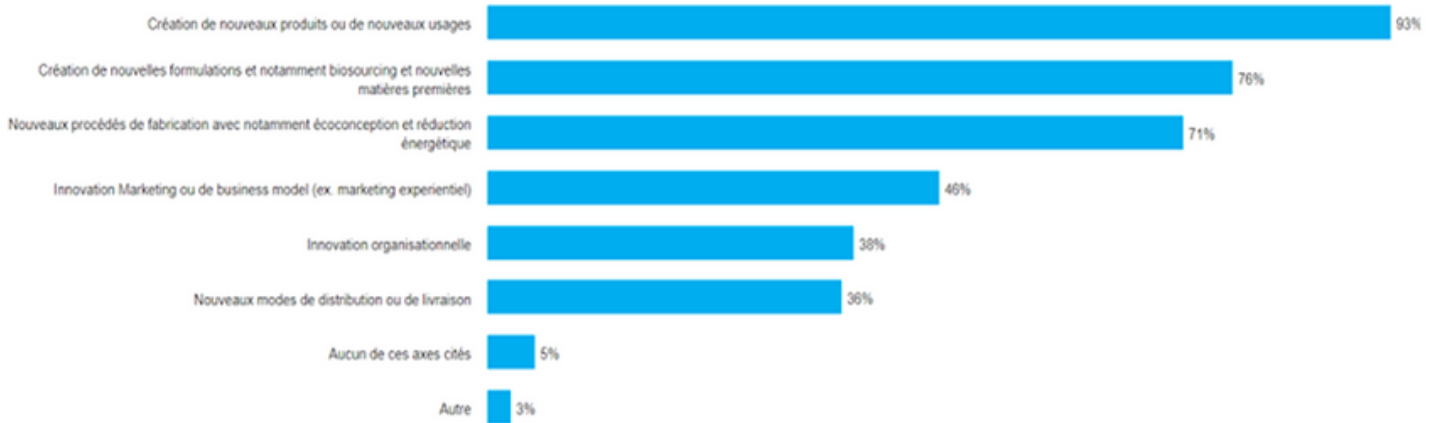
**L'innovation n'est pas prise à la légère dans le secteur. Par conséquent, il y a une vraie conscience de l'importance d'évoluer pour être compétitif.**

## **L'innovation dans les industries agroalimentaires : nouveaux produits et nouveaux usages**

Dans les faits, en quoi consiste l'innovation du point de vue des entreprises ?

### Classement des axes prioritaires d'innovation

(du plus prio au moins prio)



**Notre étude révèle que les IAA axent prioritairement leurs innovations sur les points suivants :**

- La création de nouveaux produits et nouveaux usages
- La mise en place de nouveaux procédés de fabrication,
- L'écoconception et la réduction de la consommation d'énergie.

Il faut ajouter à ces points le fait que l'innovation marketing n'arrive qu'en 4ème position, ce qui signifie que l'innovation est issue d'une démarche interne organisée autour de compétences techniques et scientifiques. Il s'agit d'innovation au sens premier du terme !

### **Quelles est la nature de l'innovation dans les industries agroalimentaires ?**

98% des entreprises déclarent innover fréquemment ou occasionnellement sur leurs produits et/ou services. Pour 61% d'entre elles, l'innovation est fréquente. Seulement 17% déclarent investir sur l'innovation scientifiques et techniques.

Encore un résultat qui va à l'encontre d'une idée reçue selon laquelle les IAA seraient immobiles et n'innoveraient pas. Pour rappel, c'est un demi supermarché qui est renouvelé tous les 5 ans ! Par contre, l'innovation scientifique (susceptible d'amener des innovations de rupture) est encore minoritaire. Une réflexion globale doit être menée pour la faciliter



## Comment les entreprises perçoivent-elles l'innovation ?

### L'innovation n'est pas facile à envisager en France

- 45% des répondants expriment qu'il **n'est plutôt pas facile**, voire pas facile du tout, d'innover en France

### Les principaux freins évoqués :

- **La réglementation** : 33% des entreprises la considère comme un frein particulièrement pour la mise sur le marché de leurs innovations.
- **L'accès aux marchés BtoB et BtoC** : 25% des entreprises considèrent que l'accès à ces marchés comme un frein pour la mise sur le marché de leurs innovations.

**Pour 45% des entreprises, il est plutôt difficile d'innover en France.** C'est un peu moins de 1/2. Si la réglementation et la structuration de la filière alimentaire sont des obstacles, il n'en reste pas moins que la France est dotée de dispositifs facilitants et d'un réseau d'expertise performants sur les questions d'alimentation. Les expertises et les dispositifs sont nombreux mais sans doute à améliorer et à promouvoir.



## Par quels moyens les entreprises financent-elles l'innovation ?

Les principaux moyens de financement mobilisés par les entreprises sont les Crédits Impôts Recherche et/ou Innovation (CIR/CII).

- Factuellement, 45% des entreprises déclarent faire appel aux Crédits Impôts Recherche et/ou Innovation (CIR/CII)
- Ce chiffre monte à 100 % dans la population des grandes entreprises (GE)

Cela démontre qu'il y a de la recherche dans l'Agro-Alimentaire. Cela casse l'image d'un secteur mature qui n'innoverait pas.

Il y a peut-être aussi encore une sous-utilisation de ce dispositif notamment par les TPE/PME : 1ère source de financement de l'innovation en France.



## Le recours aux compétences externes

Elles sont 66% d'entreprises de l'agroalimentaires qui s'appuient sur des ressources externes (privées et publiques) pour innover.

**De nombreuses compétences de R&D de haut niveau existent en France et c'est un atout pour les IAA.**